



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 11 JUILLET 2023

Délibération n° 2023-099

L'an deux mille vingt-trois le onze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/07/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Urbanisme

Modification et révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire rappelle aux membres présents que des crédits ont été inscrits au budget primitif 2023 en opération d'investissement n° 120 pour un montant de 50 000 € afin de mettre en œuvre une modification puis une révision du Plan Local d'Urbanisme.

La présente délibération est établie en préalable à celle de prescription et viendra en appui de la consultation à lancer afin de recruter un cabinet d'étude spécialisé pour ce faire.

Le Conseil Municipal DECIDE par 12 voix POUR :

- De confirmer la nécessité de mettre en œuvre une modification et une révision du Plan Local d'Urbanisme,
- Approuve les documents administratifs et techniques établis pour lancer la consultation qui permettra de recruter un cabinet d'étude spécialisé.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

11.07.2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20230711-2023-099
Reçu le 13.07.2023